

Homélie pour la fête du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

Douai, collégiale St-Pierre, 6 juin 2021

Jean-Pierre DELVILLE, évêque de Liège

Chers Frères et Sœurs,

C'est une joie pour moi de me retrouver avec vous et avec votre archevêque Mgr Vincent Dollmann, pour fêter la solennité du Saint-Sacrement. Je remercie Mgr Vincent de m'avoir invité pour fêter avec vous cette célébration. Notre rencontre est un symbole de fraternité épiscopale et fait suite à celle qui s'est passée en 1242, il y a 779 ans, entre l'évêque de Cambrai d'alors, Guyard de Laon, et l'évêque de Liège, Robert de Thourotte¹. Nos deux diocèses se trouvaient alors dans le Saint-Empire romain de la Nation Germanique, mais leurs évêques étaient souvent choisis parmi des Français, comme quoi l'Église n'avait pas de frontières, déjà à cette époque ! Les deux évêques se rencontrèrent à Liège, pour consacrer l'église des dominicains et pour visiter sainte Julienne de Cornillon, la prieure de la léproserie de Cornillon, qui avait eu l'inspiration de promouvoir dans l'Église une fête pour le saint sacrement du corps du Christ.

L'évêque de Cambrai, Guyard, était très sensible à ce sujet. Il avait été professeur à l'Université de Paris, puis chancelier de l'Université en 1237, et il avait écrit : *Des XII preus [avantages] que li sacremens fait*, en latin *De XII fructibus venerabilis sacramenti*. Il avait aussi écrit *De III aromatibus Corporis Christi*, et des *Sermones in Cantica Canticorum*. Il est donc particulièrement sensible au sens du sacrement de l'eucharistie et à la dimension de l'amour dans la vie chrétienne, tel que cela apparaît dans le Cantique des Cantiques. Il est élu évêque de Cambrai en 1238. En cette année, des consultations ont lieu à Liège au sujet de la fête du Saint-Sacrement (*Vita beatae Julianae*, II, 7) : Guyard, évêque de Cambrai (en mission à Liège fin 1238) est consulté, ainsi que Hugues de Saint-Cher², provincial des dominicains entre 1238 et 1244³. Leur avis est favorable, mais beaucoup d'autres s'opposent au projet, considérant la fête comme superflue (II, 10). Le 13 août 1242, les deux évêques Robert de Thourotte et Guyard de Cambrai viennent visiter ensemble sainte Julienne de Cornillon⁴. C'est une visite décisive : deux prélats viennent visiter une simple religieuse et s'accordent sur son projet.

1 Jean-Pierre DELVILLE, *Julienne de Cornillon à la lumière de son biographe*, in *Fête-Dieu (1246-1996). 1. Actes du colloque de Liège, 12-14 septembre 1996, édités par André Haquin*, Publications de l'Institut d'Études Médiévales, p. 27-53, Louvain-la-Neuve, 1999.

2 A. DUVAL, *Hugues de Saint-Cher*, dans *Catholicisme*, 5, Paris, 1962, c. 1040. E. MANGENOT, *id.*, dans *Dictionnaire de théologie catholique*, 7, Paris, 1922, c. 221-239.

3 E. SCHOOLMEESTERS, *Regestes de Robert de Thourotte*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, 15, 1905, p. 8.

4 E. SCHOOLMEESTERS, *o. c.*, p. 31.

Sur leur conseil, elle rédige un office liturgique pour mettre à l'honneur le corps du Christ et prépare même tous les chants pour cette célébration. L'idée de Julienne est qu'il faut souligner le sens de la dernière Cène, dans laquelle le Christ donne à ses disciples son corps et son sang en communion, sous les espèces du pain et du vin. Ce don de soi et ce don de sa vie sont partagés à tous pour le salut de l'humanité. Dans cette optique, la fête est instituée en 1246 à Liège et sera étendue à l'Église universelle en 1264 par le pape Urbain IV, un Français originaire de Troyes. En 1247, l'évêque Guyard décède et est remplacé par Nicolas de Fontaines, qui sera évêque de Cambrai de 1247 à 1272.

Sous son épiscopat, l'évêque auxiliaire de Cambrai est Thomas de Cantimpré, un religieux originaire des environs de Bruxelles. C'est lui qui nous raconte le miracle eucharistique qui s'est produit à Douai en 1254. Il nous raconte comment un prêtre a vu une hostie consacrée tombée à terre. Quand il a voulu la ramasser, elle s'est envolée et est retombée sur l'autel ; là le prêtre y a vu la figure de la tête du Christ couronnée d'épines, puis celle du Christ en croix, puis celle du Christ enfant. Depuis lors, cette hostie est conservée et elle montrée dans cette église où elle est offerte à la vénération des fidèles. Elle rappelle la présence du corps du Christ dans l'hostie, qu'il s'agisse du Christ à sa passion ou du Christ à sa naissance. Dans tous les cas, il s'agit de l'affirmation de la présence de la vie du Christ dans le sacrement du pain consacré. L'hostie de Douai est donc contemplée comme une relique vivante, avec différentes figures qui y sont apparues. Elle symbolise la vie du Christ dans ses différents aspects, ses différentes époques, et invite à croire qu'il vit avec nous aujourd'hui encore.

Jésus, à son dernier repas avec ses disciples, ne baisse pas les bras, il ne tombe pas dans la déprime, encore moins dans la fuite. Il partage le peu qu'il a, le pain et le vin, en disant qu'ils sont son corps et son sang (Mc 14,12-26). Ils représentent une vie fragile, une vie qui va être enlevée. Mais ils représentent en même temps un partage de cette vie : prenez et mangez-en, buvez-en tous : ceci est mon corps, ceci est mon sang, dit Jésus.

Comme dit la Lettre aux Hébreux : « Ce don de soi purifie nos consciences des actes de mort pour que nous puissions célébrer le culte du Dieu vivant » (Hé 9,11-15). En effet, la communion nous invite à l'action concrète, elle nous invite à la solidarité et à la fraternité universelle, comme nous le rappelle le pape François dans son encyclique *Fratelli tutti*. C'est dans la communion ecclésiale et l'amour fraternel que la communion au Christ donne ses fruits. Dans cette optique, nous allons célébrer avec joie le culte du Dieu vivant dans cette eucharistie. En effet, le message du Christ et sa vie sont si parfaits qu'ils ne peuvent sombrer dans l'oubli. Ils sont des grâces pour nous aujourd'hui. L'amour ne passera jamais !

Amen ! Alleluia !